



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ILE D'AIX - Vendredi 4 Juin 2010

- **Date de convocation :** 10 mai 2010
- **Sont Présents :**
 - . MM. les Maires de
BREHAT, Patrick HUET
OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Jean-François ROCHER
BANGOR, Pierre-Yves DESARD
LOCMARIA, Jean-Yves BANNET
HOUAT, Luc LE GURUN
ARZ, Daniel LORCY
MOINES, Jean PRESSARD
AIX, Alain BURNET
 - . Mme/MM. les représentants de
SEIN, Dominique SALVERT
HOEDIC, Jean-Yves LAZZARI
YEU, Guy BEZILLE
AIX, Pierre-Antoine BERNIARD
 - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
 - . M. Gérard CARIOU, Président de l'Office de Tourisme d'Ouessant
- **Ont donné pouvoir :**
 - . M. Jean-Paul GROSSE, représentant de Chausey/Granville
 - . M. Jean-Pierre KERLOC'H, Maire de Sein
 - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant-les Glénan
 - . Mme Perrine BARRAY, représentante de Palais
 - . M. Henri TURBE, Conseiller Général de l'île d'Yeu
- **Sont également présents :**
 - . Xavier PERRIN, D.G.S. Mairie Yeu
 - . Jean-Benoît BEVEN, Chargé de mission-BVC Organisation
 - . Manuela THERAUD - Assistante technique tourisme & communication-AIP
 - . Pierre-Philippe JEAN - Directeur - AIP
 - . Anaïs DEMARTY et Marie LANGUILLE, stagiaires A.I.P.
- **Se sont excusés :**
 - . M. Daniel CARUHEL, Maire de Granville et son représentant, M. J.P. GROSSE
 - . M. Guy CABIOCH, Maire de Batz
 - . M. Jean-Pierre KERLOC'H, Maire de Sein
 - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant/les Glénan et sa représentante, Mme L. CARAMARO
 - . M. Eric REGENERMEL, Maire de Groix et son représentant, M. C. GUIADER
 - . M. Frédéric LE GARS, Maire de Palais et sa représentante, Mme P. BARRAY
 - . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
 - . M. André BLANCHET, Maire d'Hoëdic
 - . M. Bruno NOURY, Maire de l'île d'Yeu
 - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
 - . M. Yves BRIEN, Conseiller Général de Belle-Ile en mer
 - . Mme Denise GUILLAUME, Conseillère Générale de Groix
 - . M. Henri TURBE, Conseiller Général de l'île d'Yeu
 - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu.

➔ 18 membres du Conseil d'Administration présents ou représentés

ASSOCIATION LES ILES DU PONANT

B.P. 50427 - 21 rue du Château - 56404 AURAY cedex - Tél. +33 (0)2 97 56 52 57 - Fax +33 (0)2 97 56 20 90
E-mail : iles.du.ponant@wanadoo.fr - Internet : www.iles-du-ponant.com - Visio (IP) : 193.251.13.196

Le maire de l'île d'Aix exprime son plaisir d'accueillir ses collègues sur son île et remercie l'Association pour l'aide apportée lors des événements dramatiques qu'a connu l'île durant la tempête Xynthia.

Le Président Palluel remercie Alain Burnet et la commune pour son accueil dans la tradition insulaire et confirme l'importance que l'association puisse aussi se réunir hors Bretagne, même si la plupart des îles s'y trouve.

1 °) Approbation du procès-verbal de la séance du 11/02/2010

Sans observation.

2 °) Etude sur la fiscalité des communes insulaires et point sur les contacts/démarches auprès des Parlementaires (Taxe Barnier, etc.)

2-1 - Etude fiscalité insulaire

Conformément aux dernières décisions, une consultation a été faite pour la réalisation d'une étude et la construction d'un argumentaire pour justifier la demande de dispositions spécifiques pour les communes insulaires en matière de dotation de fonctionnement. Une seule proposition a été retenue : Ressources Consultants Finances, les 2 autres n'ayant ou ne pouvant pas répondre.

En raison du coût, le bureau a souhaité un avis circonstancié du CA. Il s'élève en effet à 38 073.46 € TTC pour une mission démarrant en juillet et se terminant en Décembre 2010.

L'étude se résume en 3 parties : expertise de la situation existante des communes, recherche et proposition de solutions d'amélioration, veille parlementaire et relationnelle (contacts avec la Commission des Finances de l'Assemblée, suivi de la préparation de la loi de finances, rédaction d'amendements).

Compte tenu de l'intérêt de l'opération et après échange de vues, le Président propose :

- d'engager l'opération,
- de voir si le coût peut être réduit (30 000 €), ce qui pourrait permettre un financement sur 2 exercices (15 000€ ont été prévus au budget 2010 pour les études),
- de préciser les conditions d'exercice de la partie 3 (nombre et type de réunions et contacts....),
- que les maires sollicitent leurs député et sénateurs pour une participation au titre de la réserve parlementaire.
- que dans l'hypothèse de difficultés, une participation spéciale des communes soit demandée uniquement sur ce projet.

Cette proposition est validée.

2-2 - Amendement à la taxe Barnier déposé par M. Guédon, député de Vendée, à la demande de l'île d'Yeu

Seule la partie de l'amendement concernant l'indexation de la taxe sur l'indice des prix a été votée.

L'allongement de la perception à l'ensemble de l'année a été considéré par le gouvernement comme du domaine réglementaire. Il s'est engagé à le faire aboutir.

La demande d'assujettissement au passage des véhicules a été repoussée par le gouvernement au motif technique qu'il devait s'agir d'une initiative du gouvernement et non parlementaire...

Au final, l'île d'YEU considère cela comme une « mini-victoire » ; en tous cas, le député Guédon a assuré du suivi de l'affaire. *(Les textes et débats seront prochainement disponibles sur le site de l'Association)*

M. Bouchet, représentant le GASPE, fait état du désaccord des Compagnies maritimes, surtout sur l'allongement de la perception qu'il considère contraire aux objectifs d'étalement de la fréquentation sur le hors-saison. Plusieurs élus font remarquer que même si la taxe actuellement n'est perçue que de juin à septembre, les tarifs de passage ne changent pas pour autant...

3°) Information sur les actions en cours

3-1 - Fêtes maritimes de Douarnenez. *(Cf. programme joint)*

. Journée des îles le vendredi 23 juillet avec rencontres/débats, marché des producteurs insulaires...

3-2 - Communication touristique

. Le nouveau site WEB de l'Association sera en ligne à la mi-juillet : plus ergonomique et plus réactif, de même le nouveau site d'E.S.I.N.

. Bulletin I-liens : satisfaction quant à l'amélioration de la présentation. Il faudrait envisager un numéro pour l'été.

3-3- Présentation des travaux des stagiaires *(cf. les documents remis en séance)*

Sur « Accessibilité et handicap » et sur « Les enjeux de la ressource en eau et de l'assainissement »

Le Président remercie Marie Languille et Anaïs Demarty pour la qualité de leur travail et leur disponibilité.

4°) Fonctionnement de l'Association

4-1 - Présentation de l'état de consommation du budget : pas d'observation particulière.

4-2 - Accord pour proposer un avenant aux contrats de travail des salariés faisant mention du rattachement au statut des personnels des organismes de développement économique adopté par le CNER et l'UCCAR, et pour les personnels à statut -cadre, accord également pour un suivi de leur activité à l'aide d'un forfait annuel en jours, celui-ci étant fixé à 218 jours pour une année complète d'activité.

5°) Recrutement du chargé(e) de mission « énergies et développement durable »

La procédure est en cours : sélection de 5 candidat(e)s pour un entretien (sur 55 candidatures) avec le bureau.

(Dernière heure : après concertation avec la Région et l'ADEME, c'est Mme Emilie GAUTER qui a été choisie. Actuellement en poste à la Région Poitou Charente, elle doit pouvoir commencer au 1er août et prendre des premiers contacts auparavant).

6°) **Projet de Festival des Iles** (cf. la note de présentation.)

A l'issue du débat sur la date, le lieu, les modalités, **il est décidé** :

- **la création d'une Association ad-hoc**, séparée de l'AÎP, « fermée » (adhésions via avis du bureau), composée de membres élus des îles et « amis des îles ». L'essentiel est de constituer un support juridique. La dénomination « festival des îles » interroge : le caractère de rencontre entre les insulaires est important (fest-îles, journées insulaires ?...). Si vous avez des idées
- **le lieu** : l'île d'YEU est candidate.
- **la date** : 2ème ou 3ème semaine de septembre (mais risque de télescopage avec les Journées du Patrimoine).
- **la présidence** : elle sera proposée à Norbert Naudin, maire de Sauzon.
- **A l'issue de la création de l'Association, une mission, gratuite, sera confiée à Jean-Benoît Beven** portant sur le cahier des charges de la manifestation, la recherche de financements, les partenariats médias. Une convention entre l'Association et l'AÎP permettra de définir les relations et obligations de chacune.

L'organisation du transport des insulaires par la manifestation est déterminante pour permettre et donner cette dimension de rencontre entre insulaires.

7°) **Atelier « Entreprendre sur une île »**

Point reporté à la prochaine réunion de bureau.

8°) **Programmation en Bretagne** (cf. les tableaux récapitulatifs joints)

Un courrier récapitulant les modalités de préparation des prochains comités de pilotage et de programmation sera adressé prochainement.

Le calendrier à prévoir est le suivant :

- comités de pilotage et de programmation fin septembre-début octobre pour pouvoir transmettre les éventuels dossiers pour une décision à la Région lors de la dernière CP.
- Cela nécessite un envoi des fiches-projets à la Région avant le 1er Août : les fiches-projets doivent être considérées comme des documents de travail qui permettent à la Région de se positionner et d'interroger l'intervention des politiques sectorielles. D'où la nécessité qu'elles soient parfaitement renseignées.

Des interrogations se font jour sur la continuité des décisions prises en comités de pilotage et de programmation : FNADT/DGE, politiques sectorielles...

Un rendez-vous sera sollicité auprès de M. le Préfet de Région pour faire le point à mi-parcours du CPER.

9°) Questions diverses

9-1 - Présence médicale sur les îles

A la demande de l'île d'Aix, un questionnaire a été adressé pour faire le point sur la présence médicale et les conditions d'accueil dans les différentes îles. Les situations sont diverses.

Compte tenu de la démographie médicale, il est à craindre que le remplacement des médecins devienne de plus en plus problématique alors que les besoins seront présents vu le vieillissement des populations insulaires.

P.A. Besniard propose qu'un travail plus précis d'état des lieux soit fait dans le cadre d'un stage.

Certains élus regrettent que les réunions sur le thème « urgence » n'aient pas eu de suite.

Le Directeur rappelle également l'interpellation du Directeur de l'Hôpital local de Belle-île concernant la réforme du calcul des dotations des hôpitaux locaux qui risquent de pénaliser fortement les établissements insulaires.

Contact sera pris pour envisager les possibilités d'intervention.

9-2 - Réforme en cours des collectivités territoriales

Le Président, en introduction au débat, indique qu'il ne s'agit pas de se prononcer sur l'intérêt ou non d'une île à faire partie d'une intercommunalité. Les situations sont diverses et il n'y a sans doute pas de règles générales. Cependant, et les questions posées lors de l'Assemblée Générale sont sérieuses : dispositif obligatoire ? Disparition des cantons ? etc...

Les représentants de l'île d'YEU font part de leur inquiétude du traitement qui sera réservé aux îles au regard des discussions en cours où seuls les élus de la montagne font état des particularités à prendre en compte.

La motion jointe est adoptée à l'unanimité. Le CA demande aux Maires de la transmettre rapidement à leurs parlementaires, et aux sénateurs en particulier.

XXXXXXXXXX